

A PROPOS DE « LA LÉPREUSE »

Les édiles ont troublé l'harmonie

MM. Henry Février, Sylvio Lazzari et Henry Bataille se répondent au sujet du dernier concours.

Nous avons relaté, avant-hier, l'opinion de M. Sylvio Lazzari sur le Concours de la Ville de Paris. Voici la lettre que M. Henry Février nous a adressée à ce sujet :

M. Henry Février :

M. Sylvio Lazzari me met en cause, dans *Excelsior*, au sujet de l'échec de la *Lépreuse* devant le jury du concours de la Ville de Paris.

Je n'en suis nullement responsable. D'autres ouvrages que la *Lépreuse* connaissent ces vicissitudes, et leurs auteurs se sont abstenus de polémiques. Je ne suis pas un homme qui accepte son sort avec plus de modestie que ne l'a fait M. Lazzari.

Quant à mon opinion sur la *Lépreuse*, la voici, telle que je l'écrivis dans mon rapport sur le concours en question :

« La *Lépreuse*, tragédie légendaire en 3 actes, de M. Henry Bataille, musique de M. Sylvio Lazzari, fut ensuite entendue. Le compositeur s'était adjoint Mme Engel Bathori, qui exécuta sa partition au piano et lui donna la réplique. »

« La pièce de M. Bataille, représentée il y a quelques années au théâtre de l'Œuvre, nous montre la lépreuse Alette éprise d'Ervoanik, à qui, par dépit, elle transmet le mal maudit qu'elle porte en elle. L'action évoque avec une émouvante précision les coutumes bretonnes du moyen âge et la malédiction qui s'attachait aux lépreux. »

« C'est une belle œuvre d'art. Il faut vraiment déplorer que la donnée en soit aussi difficilement acceptable au théâtre, où l'on pourrait craindre qu'elle ne suggère au spectateur des analogies fâcheuses avec une pièce célèbre de M. Brieux. Sans ce côté scabreux du poème, qui ne diminue rien sa haute valeur artistique, il est fort probable que le jury eût récompensé, comme elle y pouvait prétendre, la partition de M. Lazzari, qui vaut par des qualités d'émotion et sa couleur bretonne si pittoresque. »

« Je ne puis comprendre pourquoi M. Lazzari s'en prend à moi de tous ses déboires : je ne fus, en la circonstance, qu'une simple unité du jury, chargé d'exprimer l'opinion de la majorité. — HENRY FÉVRIER. »

M. Sylvio Lazzari réplique à cette lettre par la déclaration suivante :

M. Sylvio Lazzari :

Comment? M. Février se fâche?... Il me trouve discourtis, moi qui ai été si gentil pour ce jeune rapporteur. Est-ce parce que je l'ai appelé illustre auteur de « Monna Vanna »? Rectifions... rectifions.

Enfin, que voulez-vous que je vous dise? Cela passera... Tout passe...

Je comptais d'ailleurs à sa peine. Cela doit être dur, en effet, de recevoir un aussi sanglant démenti par l'unanimité de la critique, par un soulèvement général des compositeurs contre la décision désormais célèbre du jury de la Ville de Paris; enfin, par les acclamations enthousiastes de trois salles — celle de la générale, celle de la première et celle de la série A des abonnés.

Car ce fut très chaud, hier, et cela m'intéressait infiniment plus que toutes ces histoires. Que m'importe ce concours et son rapporteur? Encore une fois, ils m'ont rendu un signalé service et je le remercie.

J'oubliais. M. Henry Février se réjouit de la faveur avec laquelle fut accueillie la *Lépreuse*. Je lui retourne ses compliments avec la même sincérité relativement à *Monna Vanna*. — SYLVIO LAZZARI.

M. Henry Bataille :

Puisqu'on adjoint des conseillers municipaux à un jury musical, ne serait-il pas séant d'ajouter quelques écrivains pour défendre les droits de la littérature?

Je n'ai pas d'opinion à formuler sur cette critique rétrospective. La *Lépreuse*, comme bien de mes ouvrages, mais peut-être plus qu'aucun autre, a essuyé toutes les attaques et subi toutes les oppositions. Moi-même, depuis le temps, je suis entraîné... Et je suis arrivé à me convaincre, une fois pour toutes, de la sincérité de mes adversaires. C'est un principe d'hygiène artistique, car la bonne foi générale admet que l'on n'a plus qu'à hausser les épaules et à continuer à faire son devoir.

S'il fallait mettre en question toutes les attaques ou toutes les insinuations dont on est l'objet du matin au soir dans la vie littéraire, mais alors, grand Dieu, on en mourrait à trente ans, comme Jules de Goncourt!...

Que voulez-vous, Gautier disait : « Ce qui fait dire le plus de bêtises, c'est un tableau de musée. » Gautier se trompait, c'est une pièce de théâtre. — HENRY BATAILLE.

M. Gabriel Pierné ne s'élève nullement de l'article de notre collaborateur, M. Adrien Oudin, qui fut son élève :

M. Gabriel Pierné :

L'article de M. Adrien Oudin ne laisse pas qu'affirmer le désir absolu que mes camarades et moi avons exprimé au sujet du concours de la Ville de Paris. Huit musiciens votent, cinq pour X..., trois contre; si les quatre voix municipales s'ajoutent à la minorité, la majorité se trouve déplacée et le jugement des compositeurs est négatif. Nous voulons éviter le retour de pareils faits; la sentence rendue par les musiciens doit prévaloir et il est regrettable qu'elle fut démentie par des appréciations moins autorisées.

Le vœu que nous avons formulé subsiste donc, complet, et il convient qu'il soit réalisé. — GABRIEL PIERNÉ.

Les plus vives protestations nous sont parvenues de musiciens réputés, qui s'alarment du jugement rendu par le jury du Concours de la Ville de Paris. Nous les ferons paraître ultérieurement, car elles établissent très nettement les revendications du monde musical.

Pierre Montamet.

LE PROCÈS DE LA CAMORRA

Un coup de théâtre qui devient possible

Les débats de Viterbe pourraient finir en partie sans verdict, faute d'accusés!

ROME, 14 février (Dépêche particulière d'Excelsior). — Nous n'en sommes plus à compter les curiosités juridiques ou autres que nous réservait le procès Cuocolo. Mais celle qui a surgi aujourd'hui mérite d'être signalée, je crois. Voici :

La caractéristique de ce procès monstrueux est que les trente-six accusés n'y sont pas tous poursuivis pour le même crime ou délit. Tandis que les uns doivent répondre de la double accusation de meurtre — sur les époux Cuocolo — et d'association à délinquance, ce qui signifie association criminelle, les autres sont poursuivis seulement pour le coup de seconde prévention. Ce sont les plus nombreux, une vingtaine, assure-t-on.

Or, le délit d'association criminelle ne peut être puni d'une peine supérieure à cinq ans de réclusion.

C'est d'autre part, un axiome juridique connu de tous que la prison préventive faite par un accusé est comptée à celui-ci comme partie de peine déjà subie, lorsqu'il s'entend condamner.

Cela rappelé, voici le cas piquant qui se présente à Viterbe : aujourd'hui, 14 février 1912, deux des « camorristes » ou prétendus tels, inculpés d'association criminelle, sont en prison préventive depuis cinq ans, exactement. C'est-à-dire que, si le verdict était prononcé ce soir, et même si ces inculpés étaient condamnés au maximum de la peine qu'ils encourrent, ils devraient être relâchés.

Et, à dater de demain, de jour en jour, tous les autres accusés qui se trouvent sous le coup de la même prévention, à l'exclusion de toute autre, vont être dans le même cas.

Comme bien on pense, leurs avocats ne vont pas manquer de demander leur mise en liberté. Cette demande a du reste été formulée aujourd'hui pour les deux premiers. Ceux qui connaissent le président des assises croient pouvoir assurer qu'il se prononcera pour la mise en liberté des prévenus.

S'il en était ainsi, les débats du procès de la « Camorra » se trouveraient aussitôt délestés de tout ce qui concerne l'association criminelle, soit la « Camorra » proprement dite. Les jurés de Viterbe n'auraient plus à juger que la question du double assassinat Cuocolo. Une partie de l'accusation, la plus touffue, s'il n'y avait eu, cesserait d'exister, faute d'accusés. Et l'on pourrait enfin commencer à entrevoir la fin de cette cause trop célèbre.

Ce serait heureux, sans doute, mais assez original et inattendu, convenons-en ! — LÉON CONSEIL.

La santé du comte d'Érenthal

VIENNE, 14 février (Par Dépêche). — Tout espoir paraît maintenant perdu. Les jours du comte d'Érenthal vont chaque heure en diminuant.

On a publié le bulletin suivant :

L'état pathologique du ministre, qui souffre depuis longtemps d'une leucocytémie, est toujours très grave. Les saignements de nez et l'époussement du sang par les oreilles, par les membranes muqueuses et la bouche et par la peau n'ont pas cessé.

Le degré de l'anémie et de la décomposition du sang est très accentué. Il est très visible au fonctionnement du cœur à la nutrition et à l'état général des forces. L'état moral est toujours normal.

Mort du sculpteur Mathurin-Moreau

doyen des maires de Paris

M. Mathurin-Moreau, le sculpteur bien connu, maire du dix-neuvième arrondissement, est mort hier. Il était né à Dijon, le 18 novembre 1822.

Parmi ses œuvres, dont un grand nombre sont demeurées célèbres, il faut citer notamment l'*Élégie*, l'*Été*, la *Méditation* et la *Filleuse*, le *Repos*, l'*Avenir*, la *Vague*, l'*Avenir*, la *Vague*, l'*Avenir*, la *Vague*, etc.

M. Mathurin-Moreau, qui avait atteint sa quatre-vingt-dixième année, était doyen des maires de Paris.



M. MATHURIN MOREAU

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS

Le discours du Trône anglais

George V parle de la situation extérieures sans faire allusion au voyage de lord Haldane à Berlin.

Le roi d'Angleterre, à l'occasion de l'ouverture du Parlement britannique, a prononcé hier le discours du Trône. Voici le passage où le souverain traite de la politique extérieure :

My Lords and Messieurs,

Mes relations avec les puissances étrangères continuent à être amicales. L'état de guerre entre l'Italie et la Turquie existe malheureusement encore. Mon gouvernement est prêt, dès qu'une occasion favorable se présentera, à s'associer aux autres puissances en vue d'une médiation pouvant contribuer à faire cesser les hostilités.

La situation de la Perse continue à attirer sérieusement l'attention de mes ministres, qui sont constamment en relation avec le gouvernement russe pour rechercher le meilleur moyen de mettre le gouvernement persan en état de rétablir l'ordre et la tranquillité dans le pays. Des documents relatifs aux affaires de Perse seront aussitôt que possible soumis au Parlement.

J'espère que la crise qui a lieu en Chine sera bientôt terminée d'une façon satisfaisante par l'établissement d'une forme de gouvernement stable répondant aux vœux du peuple chinois. Mon gouvernement continue à observer une attitude de stricte non-intervention, tout en prenant toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la propriété des sujets anglais. Je reconnais pleinement que les chefs des deux partis, en Chine, ont fait montre de tout désir de sauvegarder les vies et les intérêts des étrangers résidant dans l'empire. Les documents concernant les affaires de Chine seront mis à votre disposition.

Le roi rappelle ensuite la splendeur du « Durbar » :

Dans mes possessions de l'Inde, le Durbar que j'ai tenu avec la reine-impératrice à Delhi, afin de faire connaître en personne mon accession à la couronne impériale de l'Inde, m'a fourni une preuve surabondante du dévouement des princes, des nobles et des peuples de mon empire indien à nos personnes et de leur loyauté à l'égard de ma domination. Dans les grandes villes de Calcutta et de Bombay, les manifestations spontanées d'affection et de fidélité enthousiastes avec lesquelles nous avons été reçus par toutes les classes de citoyens nous ont touchés très profondément.

Nous avons aussi été très touchés par l'accueil qui nous a été fait à notre retour en Angleterre et par la sympathie que nous ont témoignée tous nos sujets dans le deuil personnel qui a frappé ma famille.

J'espère que le transfert du siège du gouvernement de l'Inde de Calcutta à Delhi, l'ancien capitale, et la création, par suite de ce transfert, d'un poste de gouverneur pour la présidence du Bengale, d'un poste nouveau de vice-gouverneur, représenté au Conseil, pour Behar, Chota, Nagpur et Orissa et d'un poste de haut-commissaire pour l'Assam aura les conséquences les plus heureuses pour la prospérité de mon empire de l'Inde.

George V parle enfin des grandes questions de politique intérieure; mais il ne dit rien du voyage à Berlin de lord Haldane, ministre de la Guerre, pas plus d'ailleurs que des projets gouvernementaux touchant les programmes naval et militaire. Et cette réserve est fort difficile à commenter. Est-elle provoquée par le fait qu'une déclaration sans faite ultérieurement au sujet de cet événement sensationnel? Ou bien signifie-t-elle qu'aucun résultat n'a été atteint au cours des négociations berlinoises? Si l'on constate le scepticisme persistant en Angleterre et la mauvaise impression causée en Allemagne par la récente distinction honorifique accordée par le roi George à sir Edward Grey, le silence du souverain est davantage à interpréter dans un sens peu favorable.

Il convient également de noter le langage tenu par le souverain en ce qui concerne les affaires persanes. Malgré la sobriété voulue de ses termes, il constitue une nouvelle affirmation de l'entente absolue de l'Angleterre et de la Russie à ce sujet et de leur volonté de maintenir l'intégrité du pays, choses sur lesquelles, en Allemagne, on s'était plu à soulever des doutes.

Enfin, le roi a tenu à déclarer combien son gouvernement attendait avec impatience l'occasion d'intervenir en faveur d'une prompt et pacifique solution du conflit italo-turc.

DE LA SCÈNE AU PRÉ

M. Franc-Nohain se bat avec M. Franck

MM. Emile Mas et G.-A. de Caillavet doivent également se rencontrer sur le terrain.

Durant les vacances du jour de l'an, le goût du duel, si à la mode cette saison, dans le monde des théâtres, avait, semblait-il, arrêté ses ravages. Et voici que cette passion se révèle avec plus d'intensité encore qu'auparavant.

M. Franck, directeur du Gymnase, s'est battu, hier, avec l'un de ses « auteurs préférés », M. Franc-Nohain, et M. Emile Mas se prépare à rencontrer sur le terrain M. G.-A. de Caillavet, à la suite de l'incident que nous avons rapporté hier.

Donc, M. Franc-Nohain avait publié, dans le dernier numéro de la *Vie Parisienne*, une critique de l'*Assaut*, de M. Henry Bernstein, qu'a représenté récemment le Gymnase. M. Franc-Nohain n'est point précisément tendre lorsqu'il juge notre production dramatique, et ses traits sont toujours piquants et parfois malicieusement vifs. Cette fois, cependant, il dompta son naturel et parla de l'*Assaut* en termes bienveillants et seulement, de-ci de-là, ironiques.

M. Henry Bernstein, qui est l'ami de

M. Franc-Nohain, ne sembla point tenir rigueur au spirituel écrivain. Mais M. Alphonse Franck adressa à l'auteur de l'*Heure espagnole* une lettre que M. Franc-Nohain jugea offensante et à la suite de laquelle il dépêcha MM. Fernand Vandérem et Sem auprès de M. Franck. Celui-ci constitua, pour le représenter, MM. J. J.-Renard et Robert de Flers.

Et par une journée triste et brumeuse, une rencontre à l'épée eut lieu, hier, à 2 heures de l'après-midi, au Parc des Princes, entre MM. Franc-Nohain et Franck. L'écrivain attaqua avec courage le directeur de théâtre. Celui-ci riposta avec calme, la pointe en ligne. A la seconde reprise, par un dégel en tierce, M. Alphonse Franck toucha au bras son adversaire. Quoique profonde, la blessure n'est heureusement pas grave. Après le combat, l'on regretta qu'il n'y eût point réconciliation.

M. Franc-Nohain, qui tire l'épée de la main gauche, n'a pas interrompu ses occupations et il a pu écrire paisiblement ses articles de la main droite des deux fois. Tous les journalistes devaient, en vérité, suivre l'entraînement rationnel et commode du brillant chroniqueur.

D'autre part, M. Emile Mas, qui eut, ainsi que nous le disions hier, une violente altercation, à la Comédie-Française, avec M. de Cail-



M. EMILE MAS (Phot. Henri Manuel.)



M. DE CAILLAVET (Phot. Henri Manuel.)

lavet, a envoyé à ce dernier ses témoins, MM. Rouzier-Doreières et Paul Grégorio. M. de Caillavet s'est fait représenter par MM. J. J.-Renard et Robert de Flers. Les témoins se sont réunis, hier, à 3 heures, puis à 9 h. 30. Une rencontre a été jugée inévitable. Mais un nouvel incident a été soulevé. M. G.-A. de Caillavet a envoyé ses témoins, MM. J. J.-Renard et Robert de Flers, au directeur de *Comœdia*, M. Henri Desgrange. Celui-ci a constitué pour témoins MM. Abel Hermant et Frantz Reichel. — CROISILLES.

NOTES MUSICALES

Les Retraites militaires

Le long de la rue d'Orléans, Un 'musique militaire' marchait...

On chantait cela, jadis, dans *Mamzelle Nitouche*, et puis on avait oublié ce refrain : les musiques militaires avaient déserté les rues de Paris...

On les y a revues samedi soir, dans le quartier Poissonnière et dans le quartier Babylone — dont les rues portent des noms glorieusement guerriers. Une foule joyeuse les a suivies avec une bonne humeur que nos antimilitaristes vont censurer, mais qui n'a, je pense, rien d'inquiétant pour la paix de l'Europe.

Me permettra-t-on de rappeler à cette occasion ce que le critique musical d'*Excelsior* écrivait ici même le 9 août dernier : « Je voudrais que le public de Paris ou de province eût des occasions plus fréquentes d'entendre les musiques militaires, non pas immobiles sous un kiosque, mais en marche dans nos rues. Le mouvement est favorable à ces orchestres guerriers; la marche donne à leur musique autant d'accent que d'allure. » Ces promenades musicales joindraient à leur mérite esthétique un avantage social qui n'est point à dédaigner. Sans tomber dans un chauvinisme superficiel ni dans une sentimentalité de bonnes d'enfant, on peut estimer que, si les musiques militaires traversaient plus souvent, en jouant, nos avenues, nos places, nos boulevards, suivies d'une grappe de gamins et de badauds marquant le pas, cette allégresse et cette familiarité de la foule avec l'armée auraient des effets heureux. »

M. Millerand, ministre de la Guerre, a jugé de même : j'en éprouve une fierté légitime... — JEAN CHANTAVOINE.

LES LETTRES DE FEU

L'Attaque

PAR Robert DIEUDONNÉ

C'est mars. — L'hiver fut romain et indifférent. — Et si Hélène a joué deux fois la comédie chez des amis, ce fut presque avec une bonne grâce un peu hautaine; son ambition secrète est ailleurs... Il est 7 h. 1/2. Paul Guyot, dans son fumoir lit un journal du soir. Qu'il est anglais le fumoir ! depuis les fauteuils profonds jusqu'aux canapés qui sont des défilés de la décadence qui sont des canapés. Aux murs, des gravures non moins d'époque. — Fin dix-neuvième ! — Hélène rentre, d'une élégance riche et sobre. Des fourrures, un manchon énorme... Elle est jolie comme tout.

HÉLÈNE. — Bonjour ! Je suis morte... Après l'Hippique, j'ai fait quinze visites, bu sept tasses de thé, trois portos... un xérès...

PAUL. — Eh ! Eh !

HÉLÈNE. — Oh ! quand je dis « bu », tu sais... ! je suis tout de même un peu étourdie. (Elle donne son manteau, son chapeau, ses fourrures, à la femme de chambre qu'elle a sonnée.) Je n'en puis plus !

PAUL. — Pauvre chou !

HÉLÈNE. — Tu peux la plaindre, la femme ! (Elle l'embrasse.) Qu'est-ce que tu as fait là-bas ?

PAUL. — Un tour à la Bourse... un bridge au cercle.

HÉLÈNE, prenant le journal. — Quoi de neuf ?

PAUL. — Rien... On annonce que M. Le Bary va rentrer à la Comédie-Française...

HÉLÈNE. — S'il me met autant de temps pour rentrer que pour sortir... Au fait, devine qui j'ai rencontré chez les Tournier... Gatou !

PAUL. — Il va bien, ce grand homme ?

HÉLÈNE. — Admirablement ! il a été délicieux... (avec un regard en coin.) Il travaillait à ma pièce, tu sais.

PAUL. — Ta pièce ? Quelle pièce ?

HÉLÈNE. — Une pièce neuve. — La pièce dont il avait parlé cet été... tu sais... la pièce qu'il veut absolument que je joue.

PAUL, sur la défensive. — Il est fou !

HÉLÈNE. — Il m'a raconté le sujet... un sujet admirable. C'est certainement ce qu'il a fait de mieux.

PAUL. — Et puis après ?

HÉLÈNE. — Rien... mais il compte sur moi.

PAUL. — Tant pis pour lui... Tu lui as dit que c'était inutile.

HÉLÈNE. — Non... parce qu'enfin... en attendant... on peut toujours voir... réfléchir.

PAUL, s'irritant. — C'est tout réfléchi ! et je ne sais même pas pourquoi tu me parles de cela... Tu ne penses pas sérieusement à jouer la pièce de Gatou... dans un théâtre ?

HÉLÈNE, un ton plus haut. — Et pourquoi donc ?

PAUL (net). — Parce que je ne veux pas... parce que je n'ai pas épousé une cabotine !

HÉLÈNE. — Une cabotine ! Ce que tu peux être bourgeois ! Une cabotine, tu en es là !

Et bien, mon cher, tu peux m'en croire, il y a des cabotines qui valent les femmes du monde, je t'en réponds ! Tu es plein de préjugés... Parce que je suis ta femme, il m'est interdit de faire ma vie, de profiter de mon talent...

PAUL. — Oh ! ton talent...

HÉLÈNE. — Il n'y a que toi qui doutes de moi ! Heureusement que j'ai confiance... Tu peux essayer : tu ne me décourageras pas !

Je ne peux pourtant pas passer tout mon temps chez les couturiers, dans les expositions ou chez des gens qui se moquent de nous comme nous nous moquons d'eux.

PAUL. — Mais...

HÉLÈNE. — Laisse-moi parler, je t'en prie... et ne m'interromps pas tout le temps. Je suis trop intelligente pour me contenter de cette existence-là, tu entends...

PAUL. — Si tu voulais entrer au théâtre, il ne fallait pas te marier.

HÉLÈNE. — Je ne me suis mariée que pour ça, parce que jamais mes parents n'auraient consenti...

PAUL. — Tu vois bien...

HÉLÈNE. — Je te supposais les idées moins étroites. Je croyais que tu étais affranchi, que tu étais de ton époque... Ce que j'ai pu me tromper. Tu dates, Paul !

PAUL, sec. — Ce que tu pourras dire est tout à fait inutile.

HÉLÈNE. — C'est très bien. (Un long silence que déchire tout à coup un sanglot.)

PAUL. — Tu pleures... c'est absurde !

HÉLÈNE (dans les larmes). — C'est dur tout de même parce qu'on est mariée d'être l'esclave d'un homme.

PAUL. — Mon esclave ! (il hausse les épaules.) Il y a des choses que pour ma dignité de mari je ne saurais supporter.

HÉLÈNE (pleurant plus fort). — Ta dignité de mari, tu me fais rire !

PAUL. — Il n'y a pas de quoi ! (un temps) Nous avons une vie charmante, une situation indépendante, une fortune à l'abri des accidents. Nous sommes heureux.

HÉLÈNE. — Toi peut-être... pas moi !

PAUL. — Ne dis pas de sottises, toi aussi !

HÉLÈNE (indignée). — Egoïste ! Tu gâches mon avenir à la légère. Depuis toujours je n'ai qu'un but : jouer la comédie, (s'exaltant) Ah ! être de l'autre côté de la rampe.

(4) Voir les numéros d'*Excelsior* des 23, 28 janvier, 1^{er} et 8 février.

FARINE DUTAUT, ALIMENT DES ENFANTS

DEMANDEZ UN COINTREAU

CHAMPAGNE.

STOCK EN CAVES 16000 BOUTEILLES VENTE ANNUELLE 450000 BOUTEILLES LONGUEUR DES CAVES 21 KILOMÈTRES

MERCIER

EPERMAV



SÉVILLE, la fameuse cité andalouse, est complètement envahie par le Guadalquivir débordant. Les principaux quartiers de la ville sont dévastés, comme on pourra le voir par nos illustrations de la huitième page. Voici ce qui est advenu de la célèbre Tour de l'Or dans la montée du flot.